

## Le bois de construction

Dans les provinces productrices de l'Est (Ontario, Québec, Nouveau-Brunswick), on trouve des résineux de plus petite taille dont la majeure partie est utilisée pour les pâtes et papiers. Cependant, la production du bois de charpente est en augmentation constante depuis quelques années. On retrouve dans l'est canadien le même groupe d'essences SFP utilisé en charpente, qui est soumis aux mêmes normes que dans l'ouest. On trouve aussi d'autres essences de pins, commercialisées à part pour la menuiserie.

Qu'ils viennent de l'est ou de l'ouest du pays, tous les bois de charpente sont soumis à des règles de classement très strictes qui assurent leur uniformité et imposent des normes rigoureuses de contrôle et de qualité qui vont jusqu'à tenir compte des nœuds. Tous les bois normalisés sont classés en fonction de leur résistance mécanique et répartis ainsi en quatre classes, chacune correspondant à une utilisation déterminée. Chaque pièce porte une marque de qualité, qui indique le groupement d'essences, sa classe, le code de l'organisme de contrôle, le numéro d'identification de la scierie, le calibrage (2).

Les années 1977 et 1978 ont été très fructueuses pour les producteurs canadiens de bois de construction. La valeur des exportations d'octobre 1977 à octobre 1978 a été le triple de celle de l'année 1975, qui fut, il est vrai, une année médiocre. La production s'est accrue dans toutes les régions, mais plus particulièrement dans l'est, et le bois de construction



Le plus gros client du bois de construction : le logement individuel.



A Vancouver, un quai d'embarquement de bois normalisé.

se situe parmi les produits canadiens d'exportation les plus importants.

Le marché des Etats-Unis absorbe à lui seul 60 % des ventes. En effet, depuis quatre ans surtout, la construction de logements individuels — les plus gros «clients» du bois de construction — a été très active dans ce pays et les dépenses de rénovation des logements anciens ont été importantes. En même temps, le taux de change plus bas du dollar canadien a accru les revenus nominaux et rehaussé la compétitivité des producteurs canadiens. Néanmoins, on s'attend dans les années qui viennent à une baisse du rythme de la construction aux Etats-Unis et, partant, à une baisse de la demande et des prix du bois, qui avaient atteint, ces dernières années, des niveaux très rémunérateurs pour les producteurs canadiens. Il faut bien constater aussi qu'en Ontario et au Québec le taux de croissance de la production a été plus fort que le taux de croissance du marché intérieur et du marché des Etats américains limitrophes de ces deux provinces, de sorte que les scieurs de l'est canadien cherchent à exporter en Europe (3).

Il reste que les Etats-Unis dépendent de plus en plus du Canada pour leur approvisionnement en résineux. En vingt ans, la part canadienne du marché américain est passée de 10 % à plus de 20 %. Elle devrait augmenter encore, même si l'activité de la

construction se tasse un peu aux Etats-Unis, les sources d'approvisionnement, en particulier dans la très importante région productrice de l'ouest des Etats-Unis, étant de plus en plus difficiles d'accès. Or, une utilisation plus efficace des forêts canadiennes est possible sous la réserve d'une saine gestion et que le bois reste disponible à des prix abordables. A ces conditions, l'important marché étatsunien devrait, pendant plusieurs années encore, constituer pour le Canada une source intéressante de bénéfices. Une gestion plus serrée de ses forêts et surtout une meilleure maîtrise des coûts de l'industrie du bois devraient, au surplus, permettre au Canada d'accroître sa part du marché mondial du bois de construction.

2. Les règles de classement des bois canadiens ont été établies par la National Lumber Grades Authority (N.L.G.A.). La norme N.L.G.A. est reconnue dans toute l'Amérique du Nord. Les bois canadiens importés en France sont en général classés selon une autre norme, connue sous le nom de R-List, mais la norme N.L.G.A. tend à la supplanter.

3. Au Canada et aux Etats-Unis, les bois résineux sont très utilisés pour construire des maisons résidentielles à «ossature bois». C'est une technique simple dans laquelle le bois joue un rôle porteur. La construction à ossature bois présente beaucoup d'avantages : elle est économique et les maisons construites selon cette technique sont solides, durables et résistent bien aux températures extrêmes du climat nord-américain. Les maisons à ossature bois peuvent être construites sur le chantier ou préfabriquées. Elles ont fait leur apparition en Grande-Bretagne en 1963 et en France en 1967. Les pays du Benelux marquent un intérêt croissant pour cette technique.